

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME BRIGITTE DEVÉSA

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Avril 2020**

OBJET : Plan pauvreté : appel à projets parentalité petite enfance - 1ère répartition 2020.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Avril 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer au titre de 2020, une subvention pour un montant de 22 500 € à l'association de gestion et d'animation du centre socioculturel de Frais Vallon, pour la mise en place d'ateliers langage ;
- d'autoriser la présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à signer une convention avec cette association, selon le modèle type prévu à cet effet.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA , Mme BERNASCONI,
Mme BIAGGI, M. BORÉ, M. BOUVET, Mme BRUNET, Mme CALLET,
Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DEVÉSA,
Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY,
Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, M. GUÉRINI,
Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA, Mme JOULIA,

M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, M. MASSE, Mme MILON,
Mme MIQUELLY, M. MORAINÉ, Mme NARDUCCI, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS,
Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT, M. REY,
M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, M. SANTELLI,
Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL,
M. VÉRANI, M. VIGOUROUX

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées